



Projet éolien de Berneuil - St Junien les Combes

Informations

Etat de l'éolien

MW installés et objectifs en France et en Nouvelle Aquitaine



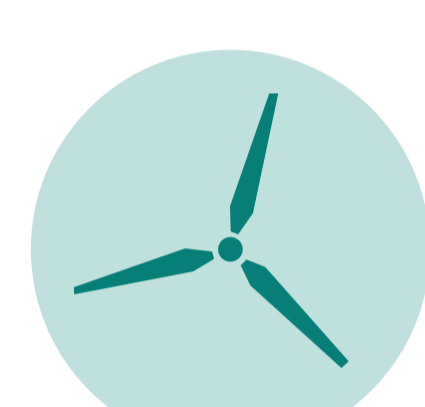
Le projet de Berneuil - Saint-Junien-les-Combes est situé dans une zone favorable au développement de l'énergie éolienne selon le SRE de l'ex-région du Limousin. En effet, le choix de cette zone a été guidé par plusieurs critères :



Une distance d'éloignement de **plus de 730 m** avec les habitations alors que la réglementation impose un éloignement de 500 mètres.



Un **bon gisement en vent** : la vitesse moyenne du vent est d'environ 6,5 m/s à 100 m de hauteur.

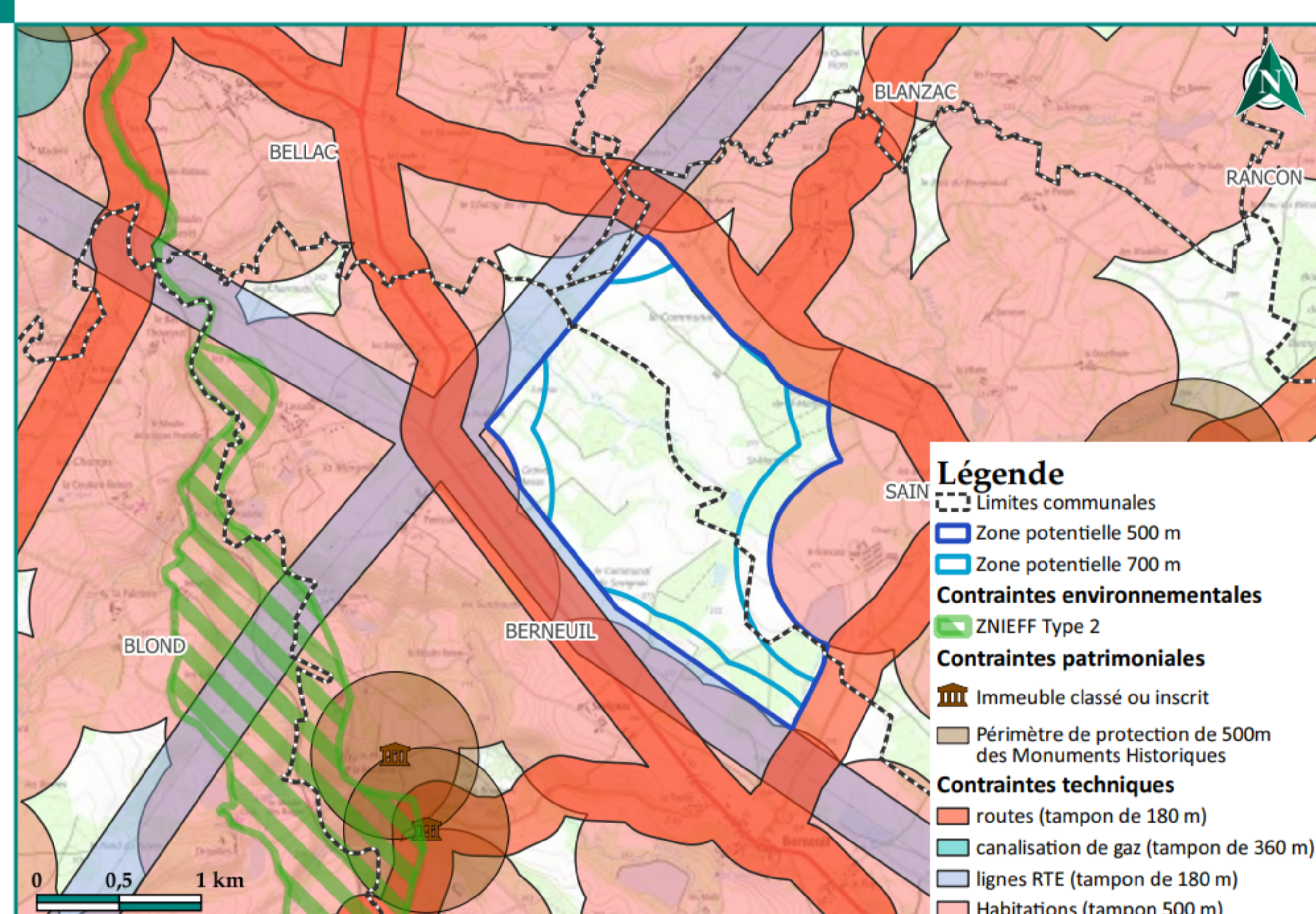


6 éoliennes ont été retenues parmi un potentiel technique maximal de 11 éoliennes sur la zone.



L'**absence de zones naturelles protégées** (sites NATURA 2000) ou **zones naturelles sensibles** (ZNIEFF 1 et 2)

Carte des contraintes



Retombées d'un parc éolien de 6 éoliennes d'une puissance totale de 25,2 MW (4,2 MW unitaire)

Recettes fiscales estimées

302 400 €/an pour le territoire



Emplois

Création de l'équivalent de 68 emplois en Haute-Vienne l'année de la construction, puis 4 emplois pendant toute la durée d'exploitation

Production d'électricité estimée

Environ 69 260 MWh/an soit environ 15 600 foyers

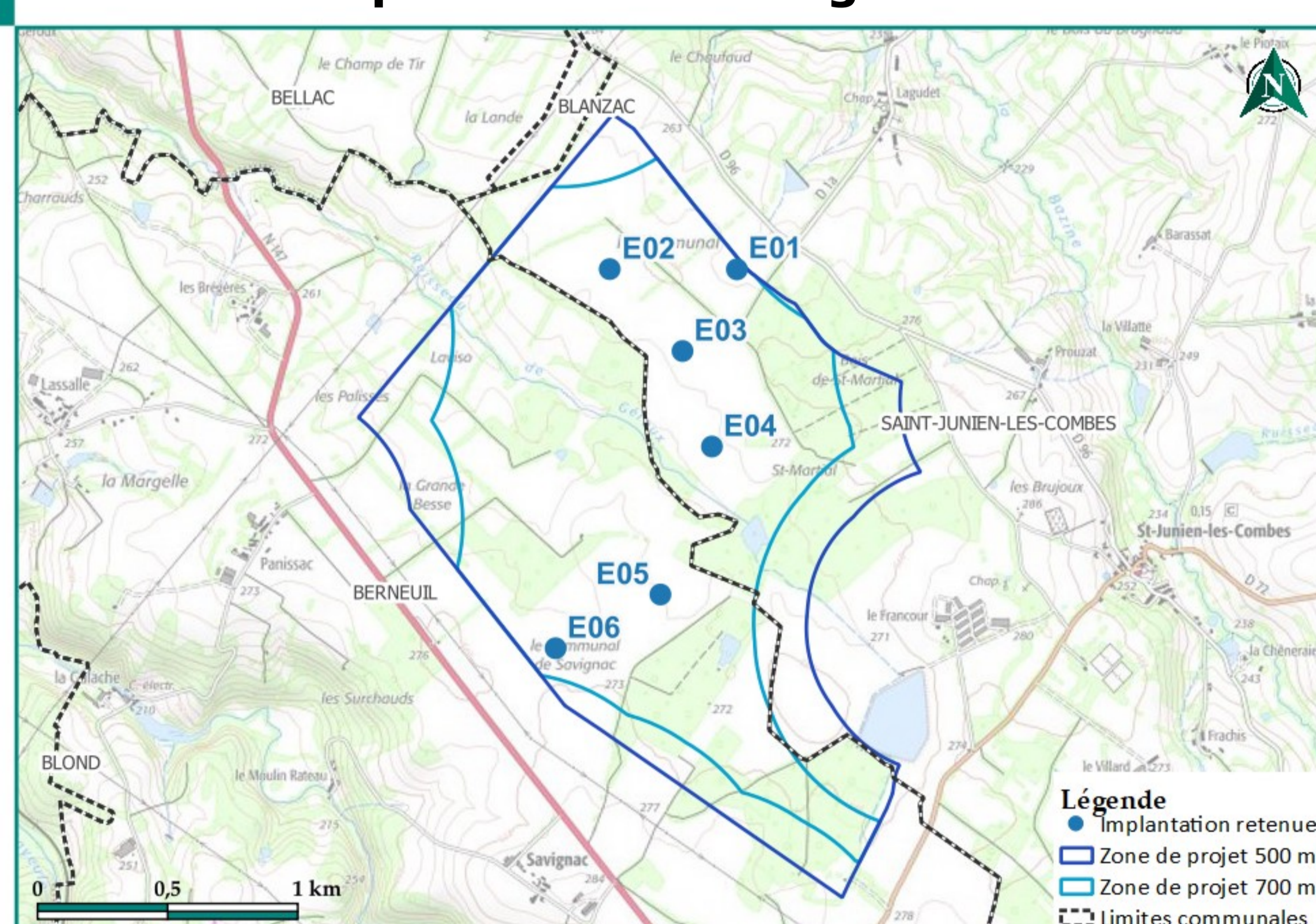
Caractéristiques techniques du projet

- 2 éoliennes sur Berneuil
- 4 éoliennes sur Saint-Junien-les-Combes.

Modèles d'éolienne retenus **V150/N149**

- Diamètre du rotor : 150 m / 149 m
- Hauteur du moyeu : 125 m / 125,4 m
- Hauteur bout de pale : 200 m / 199,9 m
- Puissance d'une éolienne : 4,2 MW / 5,9 MW

Implantation envisagée



Etudes naturalistes

L'étude environnementale, d'une durée minimale de 1 an, a couvert l'ensemble d'un cycle biologique. Les objectifs de cette étude sont d'analyser et de quantifier les espèces faunistiques (oiseaux, chauves souris, faune terrestre, ...), et floristiques.

Cette étude, réalisé par ENCIS Environnement, a permis de définir les enjeux écologiques sur la zone et donc de définir une implantation la plus respectueuse possible de l'environnement, en s'éloignant des secteurs sensibles.

Les interactions potentielles de cette implantation sont étudiées et des mesures adaptées seront définies dans l'objectif de garantir la bonne intégration du projet dans son environnement.

Etudes acoustiques

Des acousticiens indépendants de l'entreprise EREA Ingénierie sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores ambiants. Ils ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne en s'assurant que le niveau sonore perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française (la plus stricte en Europe).

Après construction du parc, une nouvelle campagne de mesures acoustiques sera réalisée afin de vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation. La Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement du Logement (DREAL) supervise et contrôle la validité de ces études.

Histoire

- 2015 - 2017 **Rencontre** des élus des communes d'implantation et **études de pré faisabilité**
- 2016 - 2017 **Délibération favorable** des conseils municipaux de Berneuil et Saint-Junien-les-Combes et Conventions Chemins
- 2018-2020 Mise en pause du projet
- Mars 2021 Reprise du projet, échanges avec les mairies
- 2021 - 2022 **Lancement des études** environnementales, paysagères et acoustiques
- 2022 - 2023 Réunions du **Comité de Suivi** du projet éolien en mars, mai et septembre 2022 et octobre 2023
- 11 juillet 2022 **Présentation** du projet en conseil municipal à Saint-Junien-les-Combes et **réunion publique**
- Octobre 2022 **Exposition** à Berneuil et à Saint-Junien-les-Combes
- Décembre 2022 Dépôt du DAE en préfecture
- Juin 2023 Réception de la demande de compléments

Etudes paysagères

Un diagnostic des sensibilités paysagères et patrimoniales a été réalisé par ENCIS Environnement dans un rayon de 18 km autour de la zone du projet. Cette étape a permis d'identifier les secteurs les plus sensibles comme les habitations les plus proches, les monuments historiques ou sites touristiques qui présentent des vues possibles sur la zone. L'ensemble des parcs éoliens construits, autorisés et en instruction a également été intégré dans l'étude afin d'évaluer les effets cumulés avec le projet. Plusieurs recommandations ont été prises en compte comme le respect de l'orientation générale des parcs existants

L'Aide Renouvelable au Particulier (ARP)

Une participation pour les travaux/achats liés à l'économie d'énergie sera fournie aux habitants ayant leurs résidences principales à Berneuil ou à Saint-Junien-les-Combes.

et le recul suffisant vis-à-vis de l'habitat et des Monuments Historiques les plus proches.

Des mesures de réduction telles que la plantation de haies paysagères seront proposées aux riverains afin de réduire les vues sur le parc éolien. La plantation de 200 ml de haies simples et 200 ml de haies de haut jet est prévue.